



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 5 - JANVIER 2014

SOMMAIRE

Direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse

Arrêté N °2014007-0002 - Arrêté portant subdélégation de la signature du directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse de l'interrégion Île- de- France et Outre- mer	1
--	---

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris

Arrêté N °2014010-0002 - Arrêté portant subdélégation de signature par Monsieur Michel SAINT- JEAN, directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris (Additif n ° 2)	6
--	---

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté N °2013182-0181 - Arrêté portant délégation de signature à : Mariam BA, Anne Marie BARBEZIEUX, Catherine BAVEREY, Sophie BROUST, Claire GOURSONNET, Pascale GUILLOU, Annie POUILHES, Souad ZAOUCH, Didier BAILLY, François CUSIN, François LAINE, Yvon TAKORIAN, Guy TSATI GOMA, Jean Marie WOERNER, Djamila KIMOUR, Jean- Baptiste GAILLARD, Nicolas GRIMM	10
--	----

Arrêté N °2013182-0182 - Arrêté portant délégation de signature à : AFFOUARD Olivier, BENSISOU Laurent, BOUET Maryse, CAUDRON Marie Chantal, GARAUDE Yves, GUYODO Claudine, LASSERRE Jean, LE BERRE Françoise, MICHELET Nadine, MORDANT Catherine, PRADIE Pascale, ROCHDI Rachid, ROUX Mariannick, SELLAL Brigitte, TEMPLERAUD Chantal, THIRION Maryse, VAUTHIER Michèle, VIE Michel, VIGNES Pascale, CHABAUD Danielle JOSSE Viviane, ROPARS Jocelyne	12
---	----

Arrêté N °2013182-0183 - Arrêté portant délégation de signature à : BOLIVARD Dominique, ROUSSET Rémi, COMBE Viviane, DJERIBI Ali, MAUBOIS Cyrille, BERNOVILLE Claudine, EDY YANN, TESTA Alain, YEW Corinne	14
--	----

Arrêté N °2013245-0060 - Arrêté portant délégation de signature à : Mariam BA, Anne Marie BARBEZIEUX, Catherine BAVEREY, Sophie BROUST, Anne CHAUVEL, Claire GOURSONNET, Annie POUILHES, Souad ZAOUCH, Didier BAILLY, François CUSIN, Jean Sébastien HEBERT, François LAINE, Vincent RIBOULIN, Yvon TAKORIAN, Jean Marie WOERNER, Hélène JAMET, , Djamila KIMOUR, Jean- Baptiste GAILLARD, Nicolas GRIMM	17
--	----

Arrêté N °2013245-0061 - Arrêté portant délégation de signature à : AGBODJINOUBoory, BENSISOU Laurent, , BOUET Maryse, CAUDRON Marie Chantal, GARAUDE Yves, GUYODO Claudine, LASSERRE Jean, LE BERRE Françoise, LE MOING Nicolas, MICHELET Nadine, MORDANT Catherine, PRADIE Pascale, ROCHDI Rachid, ROUX Mariannick, SAENGER Josyane, SELLAL Brigitte, TEMPLERAUD Chantal, THIRION Maryse, VAUTHIER Michèle, VIE Michel, VIGNES Pascales, WOERNER Laurence, CHABAUD Danielle, JOSSE Viviane, ROPARS Jocelyne	19
---	----

Arrêté N °2014002-0002 - Arrêté portant délégation de signature à : Lydia DAIGREMONT, Nicole MARTINEZ, Pierre PACHARM, Georges ALICE	21
--	----

Arrete N ~2014006-0002 - Arrete portant delegation de signature a : LEGRAND

Anne,

LEMERCIER Mathieu, PERAZZOLI Laurent, RANCOULE Raphaël, RIGOIR

Astrid, BARDON

Dominique, CHUNG- POO- LUN Laurence, MESSOUD Chafik, RAFFI Fabienne,

VIGNAU

Laurent,

Autre N °2014002-0003 - Liste des responsables de service disposant de la
délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue
par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

..... 30



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n ° 2014007-0002

**signé par
Autres signataires**

le 07 Janvier 2014

Direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse

Arrêté portant subdélégation de la signature du directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse de l'interrégion Île-de-France et Outre-mer



**DIRECTION
DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE**

**DIRECTION INTERREGIONALE
ILE DE FRANCE — OUTRE-MER**

ARRETE

PORTANT SUBDELEGATION DE LA SIGNATURE DU DIRECTEUR INTERREGIONAL DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE DE L'INTERREGION ÎLE-DE-FRANCE ET OUTRE-MER

VU le décret n°66-614 du 10 août 1966 modifié relatif à l'organisation des services de l'Etat dans la région parisienne,

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,

VU l'arrêté du 21 décembre 2012 de la garde des sceaux, ministre de la justice, portant nomination de Monsieur Eloy DORADO en qualité de directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse de l'interrégion Île-de-France – Outre-Mer, pour une durée de cinq ans à compter du 7 janvier 2013.

ARRETE

Article 1^{er}

Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté n°2013280-0013 susvisé, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Eloy DORADO, subdélégation de signature est donnée

à :

DEPARTEMENT	FONCTION	NOM
75	Directeur interrégional adjoint	M. Xavier Mauratille
75	Directeur interrégional adjoint	M. Jean Menjon
75	Directeur de l'Evaluation et de la Programmation des Affaires Financières et Immobilières	M. Thierry Joseph
75	Directrice des Ressources Humaines	M ^{me} Catherine Frenot
75	Directrice des Politiques Educatives et de l'Audit	M ^{me} Marie Broutin
75	Directeur adjoint des ressources humaines	M. Franck Mainas
75	Responsable des ressources humaines	M. Steeve Petter
75	Directeur des Affaires Financières	M. Nicolas Guillo
75	Chef de l'Unité Equipement	M. Jean-Pierre Bourgogne

DEPARTEMENT	FONCTION	NOM
91	Cheffe de section de l'Unité de Gestion Comptable	M ^{me} Brigitte Dellac
91	Chef de section de l'Unité de Gestion Comptable	M. Moïse Massamba
91	Chef de section de l'Unité de Gestion Comptable	M. Kalidou Timéra

DEPARTEMENT	FONCTION	NOM
75	Directeur territorial	M. Dominique Guéry
75	Directrice territoriale adjointe	M ^{me} Martine Serra
75	Responsable de l'appui au pilotage territorial	M ^{me} Esther Klibaner
77	Directeur territorial	M. Denis Colinet
77	Directeur territorial adjoint	M. Max Soulié
77	Responsable de l'appui au pilotage territorial	M ^{me} Marianne Zimmer
78	Directeur territorial	M. Félix Adamczyk
78	Directrice territoriale adjointe	M ^{me} Michèle Lacroix
78	Responsable de l'appui au pilotage territorial	M ^{me} Elisabeth Montadat
91	Directeur territorial	M. Salem Kessar
91	Directeur territorial adjoint	M. Patrice Bertrand
91	Responsable de l'appui au pilotage territorial	M ^{me} Patricia Ménard
92	Directeur territorial	M. Francis Saint-Martin
92	Directrice territoriale adjointe	M ^{me} Sylvie Vella
92	Responsable de l'appui au pilotage territorial	M. Louis-Dominique Chassé
93	Directeur territorial	M ^{me} Mireille Higinen-Bier
93	Directeur territorial adjoint	M. Jean-Yves Bassinot
93	Responsable de l'appui au pilotage territorial	M. Frédéric Bérard
94	Directrice territoriale	M ^{me} Catherine Mathieu
94	Directeur territorial adjoint	M. Jean-Marc Peyrot
94	Responsable de l'appui au pilotage territorial	M. Jean-Luc Thiébo
95	Directeur territorial	M. Bernard Huleux
95	Directrice territoriale adjointe	M ^{me} Virginie Kalifa

à l'effet de signer, au nom du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris toutes décisions faisant l'objet de l'article 2 de l'arrêté n° 2013280-0013 susvisé.

Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté n°2013280-0013 susvisé, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Eloy DORADO, subdélégation de signature est donnée à :

DEPARTEMENT	FONCTION	NOM
91	Gestionnaire CHORUS	M ^{me} Sylvie Lancia
91	Gestionnaire CHORUS	M ^{me} Chantal Lauper
91	Gestionnaire CHORUS	M ^{me} Cathy Lequette
91	Gestionnaire CHORUS	M. Anthony Dellac
91	Gestionnaire CHORUS	M ^{me} Anne-Sylvie Domingues
91	Gestionnaire CHORUS	M ^{me} Olivia Djiko
91	Gestionnaire CHORUS	M ^{me} Djouhar Badin
91	Gestionnaire CHORUS	M ^{me} Estelle Massamba
91	Gestionnaire CHORUS	M ^{me} Guilène Laneau
91	Gestionnaire CHORUS	M ^{me} Djamilla Mazouni
91	Gestionnaire CHORUS	M ^{me} Sabrina Feras
91	Gestionnaire CHORUS	M ^{me} Marie Liliane Wolo
91	Gestionnaire CHORUS	M ^{me} Jacqueline Nunes
91	Gestionnaire CHORUS	M. Thierry Berthon
91	Gestionnaire CHORUS	M ^{me} Laurence Terrier
91	Gestionnaire CHORUS	M ^{me} Christine Delaherche
91	Gestionnaire CHORUS	M ^{me} Michèle Milard
91	Gestionnaire CHORUS et secrétaire	M ^{me} Manon Boudierlique

à l'effet de signer, au nom du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris toutes décisions mentionnées à l'article 2 de l'arrêté n° 2013280-0013 susvisé pour les actions suivantes :

- la certification du service fait :
- la saisie des engagements juridiques, engagements de tiers et titres de perception :
- la saisie des demandes de paiement.

Article 2

Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté n° 2013280-0013 susvisé, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Eloy DORADO, subdélégation de signature est donnée à :

DEPARTEMENT	FONCTION	NOM
75	Directeur interrégional adjoint	M. Xavier Mauratille
75	Directeur interrégional adjoint	M. Jean Menjon
75	Directeur de l'Evaluation et de la Programmation des Affaires Financières et Immobilières	M. Thierry Joseph
75	Directrice des Ressources Humaines	M ^{me} Catherine Frenot
75	Directrice des Politiques Educatives et de l'Audit	M ^{me} Marie Broutin
75	Directeur des Affaires Financières	M. Nicolas Guillo
91	Cheffe de section de l'Unité de Gestion Comptable	M ^{me} Brigitte Dellac
91	Chef de section de l'Unité de Gestion Comptable	M. Moïse Massamba
91	Chef de section de l'Unité de Gestion Comptable	M. Kalidou Timéra

à l'effet de signer, au nom du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris toutes décisions mentionnées aux articles 1, 3 et 4 de l'arrêté n° 2013280-0013 susvisé.

Article 3

Une ampliation de cet arrêté est adressée au préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris – direction des services administratifs du secrétariat général pour les affaires régionales.

Article 4

L'arrêté n°2013280-0013 du 07 octobre 2013 est abrogé et remplacé par le présent arrêté à compter du 07 janvier 2014.

Article 5

Le directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse de l'interrégion Île-de-France et Outre-Mer et les personnes mentionnées aux articles 1 et 2 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France.

Fait à Paris, le 7 janvier 2014,

Pour le préfet et par délégation

Le directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Île-de-France et Outre-Mer

Eloy DORADO





PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n ° 2014010-0002

**signé par
Autres signataires**

le 10 Janvier 2014

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris

Arrêté portant subdélégation de signature par
Monsieur Michel SAINT- JEAN, directeur
interrégional des services pénitentiaires de
Paris (Additif n ° 2)



DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE PARIS

ADDITIF N°2

Arrêté portant subdélégation de signature par Monsieur Michel SAINT-JEAN directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris

Le directeur interrégional,

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances modifiée par la loi organique n° 2009-43 du 15 avril 2009 relative à l'application des articles 34-1, 39 et 44 de la Constitution (1) ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu la loi n° 2006-1666 de finances pour 2007 modifiée et notamment son article 39 relatif à la création d'un compte de commerce pour l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 82-630 du 21 juillet 1982 modifié pris en application de l'article 3 du décret n° 82-389 du 10 mai 1982 et de l'article 3 du décret n° 82-390 du 10 mai 1982, relatif aux pouvoirs des préfets sur les services de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2005-1490 du 2 décembre 2005 relatif à l'organisation financière et comptable des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2006-1737 du 23 décembre 2006 portant application de l'article 39 de la loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007 et relatif à l'organisation administrative et financière du compte de commerce « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire » ;

Vu le décret du 29 décembre 2006 portant règlement de la comptabilité du ministère de la Justice pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu le décret n° 2008-689 du 9 juillet 2008 relatif à l'organisation du ministère de la Justice modifié relatif à l'organisation du ministère de la Justice, modifié par le décret n° 2010-1667 du 29 décembre 2010 ;

Vu le décret n° 2008-1489 du 30 décembre 2008 modifiant le ressort territorial des directions interrégionales des services pénitentiaires ;

Vu le décret du 19 décembre 2012 portant nomination de Monsieur Jean DAUBIGNY, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;

Vu l'arrêté du 29 juin 2009 portant règlement de comptabilité au ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat pour la désignation d'ordonnateurs secondaires et de leurs délégués relevant du ministère de la Justice et des Libertés sur le programme n° 309 : "entretien des bâtiments de l'Etat" ;

Vu l'arrêté du 24 décembre 2009 du ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat fixant l'assignation des dépenses et des recettes des ordonnateurs secondaires des services civils de l'Etat ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, ministre de la justice, du 24 mai 2013 portant désignation des ordonnateurs secondaires du compte de commerce « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire » et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Libertés, du 1er juin 2010 portant règlement de comptabilité du ministère de la Justice et des Libertés pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Libertés, du 1^{er} février 2012 portant renouvellement de Monsieur Michel SAINT-JEAN, en qualité de directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris pour une durée de trois ans à compter du 9 février 2012 ;

Vu l'arrêté n° 2013009-0013 du 9 janvier 2013 de Monsieur Jean DAUBIGNY, préfet de la région d'Île de France, préfet de Paris, portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Monsieur Michel SAINT-JEAN, directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris ;

Décide :

Article premier : Les articles 6 et 9 de l'arrêté n° 2013263-0004 du 20 septembre 2013 et son 1^{er} additif n° 2013347-0002 du 13 décembre 2013 sont modifiés comme suit :

« **article 6** : Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'état (**signature du bon de commande**) relatifs au budget opérationnel du programme 107, titres 3, 5 et 6 :

Maison d'arrêt de la Seine Saint-Denis (MA VILLEPINTE)

M Hugues STAHL, directeur hors classe ;

Mme Cathy CHRISTOPHE, directrice des services pénitentiaires ;

Le reste sans changement. »

« **article 9** : Subdélégation est donnée aux personnes suivantes à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat (**signature du bon de commande et des autorisations de dépense du travail pénitentiaire**) ; relatifs à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat imputées sur le compte de commerce 912 « cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire »

.../....

Maison d'arrêt de la Seine Saint-Denis (MA VILLEPINTE)

M Hugues STAHL, directeur hors classe ;
Mme Cathy Christophe, directrice des services pénitentiaires ;

Le reste sans changement. »

Article 2 : Une copie de cet arrêté sera adressée au receveur général des finances, au directeur départemental des finances publiques de l'Essonne et aux fonctionnaires intéressés.

Article 3 : L'arrêté n° 2013263-0004 du 20 septembre 2013 et son 1^{er} additif n° 2013347-0002 du 13 décembre 2013 est modifié par le présent arrêté.

Article 4 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île de France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 10 janvier 2014

Le Directeur Interrégional des services
pénitentiaires de Paris



Michel Saint-Jean

DISP

3, avenue de la Division Leclerc
B.P.103 – 94267 FRESNES Cedex
Téléphone : 01 46 15 91 00
Télécopie : 01 47 02 25 40



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2013182-0181

signé par
Directeur régional des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

le 01 Juillet 2013

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à :
Mariam BA, Anne Marie BARBEZIEUX,
Catherine BAVEREY, Sophie BROUST,
Claire GOURSONNET, Pascale GUILLOU,
Annie POUILHES, Souad ZAOUCH, Didier
BAILLY, François CUSIN, François LAINE,
Yvon TAKORIAN, Guy TSATI GOMA, Jean
Marie WOERNER, Djamila KIMOUR, Jean-
Baptiste GAILLARD, Nicolas GRIMM

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS
94 rue Réaumur
75104 Paris cedex 02
Pôle Gestion Fiscale Paris Nord-Est

Arrêté portant délégation de signature

L'administrateur général des finances publiques de classe exceptionnelle, Directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée aux inspecteurs et contrôleurs des finances publiques, exerçant leurs fonctions à la division du contentieux des particuliers, dont les noms suivent :

Inspecteurs des finances publiques	Contrôleurs des finances publiques
Mme Mariam BA Mme Anne-Marie BARBEZIEUX Mme Catherine BAVEREY Mme Sophie BROUST Mme Claire GOURSONNET Mme Pascale GUILLOU Mme Annie POUILHES Mme Souad ZAOUCH	Mme Djamilia KIMOUR M. Jean-Baptiste GAILLARD M. Nicolas GRIMM
M. Didier BAILLY M. François CUSIN M. François LAINE M. Yvon TAKORIAN M. Guy TSATI GOMA M. Jean-Marie WOERNER	

à l'effet de signer :

1° en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 100 000€ pour les Inspecteurs et 40 000 € pour les contrôleurs ;

2° en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet, dans la limite de 100 000 € pour les inspecteurs et 40 000 € pour les contrôleurs ;

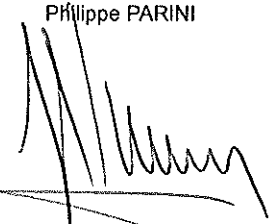
Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

Fait à Paris, le 1^{er} juillet 2013

L'administrateur général des finances publiques de classe exceptionnelle,
Directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris,

Philippe PARINI





PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n ° 2013182-0182

signé par
Directeur régional des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

le 01 Juillet 2013

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à :
AFFOUARD Olivier, BENSISSOU Laurent,
BOUET Maryse, CAUDRON Marie Chantal,
GARAUDE Yves, GUYODO Claudine,
LASSERRE Jean, LE BERRE Françoise,
MICHELET Nadine, MORDANT Catherine,
PRADIE Pascale, ROCHDI Rachid, ROUX
Mariannick, SELLAL Brigitte,
TEMPLERAUD Chantal, THIRION Maryse,
VAUTHIER Michèle, VIE Michel, VIGNES
Pascale, CHABAUD Danielle JOSSE Viviane,
ROPARS Jocelyne

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS
94, rue Réaumur
75104 PARIS CEDEX 02
Tél. : 01.55.80.85.85.
Pôle gestion fiscale Paris Nord-Est

Arrêté portant délégation de signature

L' Administrateur Général des Finances Publiques de classe exceptionnelle,
Directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;
Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;
Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;
Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Arrête :

Article 1^{er}. – Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, au nom du Directeur régional des finances publiques, les décisions contentieuses d'admission totale, d'admission partielle, de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et les décisions gracieuses de rejet, remise, modération ou transaction dans la limite de 100 000 € aux inspecteurs des finances publiques exerçant leurs fonctions à la **Division du Contentieux des Professionnels** dont les noms suivent :

M	AFFOUARD	OLIVIER
M	BENSISSOU	LAURENT
Mme	BOUET	MARYSE
Mme	CAUDRON	MARIE-CHANTAL
M	GARAUDE	YVES
Mme	GUYODO	CLAUDINE
M	LASSERRE	JEAN
Mlle	LE BERRE	FRANÇOISE
Mme	MICHELET	NADINE
Mme	MORDANT	CATHERINE
Mme	PRADIE	PASCALE
M	ROCHDI	RACHID
Mme	ROUX	MARIANNICK
Mme	SELLAL	BRIGITTE
Mme	TEMPLERAUD	CHANTAL
Mme	THIRION	MARYSE
Mme	VAUTHIER	MICHÈLE
M	VIE	MICHEL
Mme	VIGNES	PASCALE

Article 2. – Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, au nom du Directeur régional des finances publiques, les décisions contentieuses d'admission totale, d'admission partielle, de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et les décisions gracieuses de rejet, remise, modération ou transaction dans la limite de 40 000 € aux contrôleurs et contrôleurs principaux des finances publiques exerçant leurs fonctions à la **Division du Contentieux des Professionnels** dont les noms suivent :

Mme	CHABAUD	DANIELLE
Mme	JOSSE	VIVIANE
Mme	ROPARS	JOCELYNE

Article 3. – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

Paris le 1^{er} juillet 2013

Philippe PARRIN



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n ° 2013182-0183

**signé par
Autres signataires**

le 01 Juillet 2013

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à :
BOLIVARD Dominique, ROUSSET Rémi,
COMBE Viviane, DJERIBI Ali, MAUBOIS
Cyrille, BERNOVILLE Claudine, EDY
YANN, TESTA Alain, YEW Corinne



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS
Pôle Gestion Fiscale Paris Nord-Est

SERVICE IMPOTS ENTREPRISE XVII° EPINETTES
6 A boulevard de Reims
75017 PARIS

**Arrêté portant délégation de signature
en matière de contentieux et de gracieux fiscal**

Le comptable, responsable du service des impôts des entreprises de **PARIS XVII° arrdt EPINETTES**

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

3°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

4°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :


MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
BOLIVARD Dominique	inspectrice	15 000 €	10 000 €
ROUSSET Rémi	inspecteur	15 000 €	10 000 €
COMBE Viviane	Contrôleuse principale	10 000 €	8 000 €
DJERIBI Ali	contrôleur	10 000 €	8 000 €
MAUBOIS Cyrille	contrôleur	10 000 €	8 000 €
BERNOVILLE Claudine	Agent	2 000 €	1 000 €
EDY Yann	Agent	2 000 €	1 000 €
TESTA Alain	Agent	2 000 €	1 000 €
YEW Corinne	Agent	2 000 €	2 000 €

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de PARIS.

A PARIS le 1er juillet 2013

Le comptable, responsable de service des impôts des entreprises,

Bernard SAINTOUT

Bernard SAINTOUT
 Inspecteur divisionnaire
 des Finances Publiques
 Centre des Finances publiques de Paris 17^{ème}
 Service des Impôts des Entreprises EPINETTES
 6A boulevard de Reims
 75844 PARIS CEDEX 17

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
 ET DES FINANCES



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2013245-0060

signé par
Directeur régional des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

le 02 Septembre 2013

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à :
Mariam BA, Anne Marie BARBEZIEUX,
Catherine BAVEREY, Sophie BROUST,
Anne CHAUVEL, Claire GOURSONNET,
Annie POUILHES, Souad ZAOUCH, Didier
BAILLY, François CUSIN, Jean Sébastien
HEBERT, François LAINE, Vincent
RIBOULIN, Yvon TAKORIAN, Jean Marie
WOERNER, Hélène JAMET,, Djamilia
KIMOUR, Jean- Baptiste GAILLARD,
Nicolas GRIMM

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS
94 rue Réaumur
75104 Paris cedex 02
Pôle Gestion Fiscale Paris Nord-Est

Arrêté portant délégation de signature

L'administrateur général des finances publiques de classe exceptionnelle, Directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée aux inspecteurs et contrôleurs des finances publiques, exerçant leurs fonctions à la division du contentieux des particuliers, dont les noms suivent :

Inspecteurs des finances publiques	Contrôleurs des finances publiques
Mme Mariam BA Mme Anne-Marie BARBEZIEUX Mme Catherine BAVEREY Mme Sophie BROUST Mme Anne CHAUVEL Mme Claire GOURSONNET Mme Annie POUILHES Mme Souad ZAOUCH M. Didier BAILLY M. François CUSIN M. Jean Sebastien HEBERT M. François LAINE M. Vincent RIBOULIN M. Yvon TAKORIAN M. Jean-Marie WOERNER	Mme Hélène JAMET Mme Djamila KIMOUR M. Jean-Baptiste GAILLARD M. Nicolas GRIMM

à l'effet de signer :

1° en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 100 000€ pour les inspecteurs et 40 000 € pour les contrôleurs ;

2° en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet, dans la limite de 100 000 € pour les inspecteurs et 40 000 € pour les contrôleurs ;

Article 2

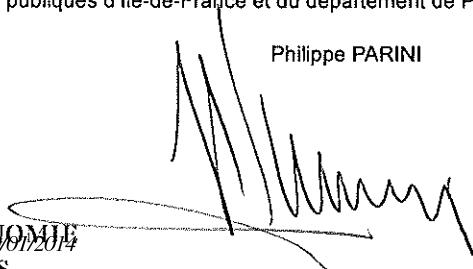
Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

Fait à Paris, le 2 septembre 2013

L'administrateur général des finances publiques de classe exceptionnelle,

Directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris,

Philippe PARINI





PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2013245-0061

signé par
Directeur régional des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

le 02 Septembre 2013

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à :
AGBODJINOU Boory, BENSISSOU
Laurent, , BOUET Maryse, CAUDRON Marie
Chantal, GARAUDE Yves, GUYODO
Claudine, LASSERRE Jean, LE BERRE
Françoise, LE MOING Nicolas, MICHELET
Nadine, MORDANT Catherine, PRADIE
Pascale, ROCHDI Rachid, ROUX Mariannick,
SAENGER Josyane, SELLAL Brigitte,
TEMPLERAUD Chantal, THIRION Maryse,
VAUTHIER Michèle, VIE Michel, VIGNES
Pascales, WOERNER Laurence, CHABAUD
Danielle, JOSSE Viviane, ROPARS Jocelyne



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS
94, rue Réaumur
75104 PARIS CEDEX 02
Pôle gestion fiscale Paris Nord-Est

Arrêté portant délégation de signature

L' Administrateur Général des Finances Publiques de classe exceptionnelle,
Directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;
Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;
Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;
Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Arrête :

Article 1^{er}. – Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, au nom du Directeur régional des finances publiques, les décisions contentieuses d'admission totale, d'admission partielle, de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et les décisions gracieuses de rejet, remise, modération ou transaction dans la limite de 100 000 € aux inspecteurs des finances publiques exerçant leurs fonctions à la **Division du Contentieux des Professionnels** dont les noms suivent :

M	AGBODJINOU	BOORY
M	BENSISSOU	LAURENT
Mme	BOUET	MARYSE
Mme	CAUDRON	MARIE-CHANTAL
M	GARAUDE	YVES
Mme	GUYODO	CLAUDINE
M	LASSERRE	JEAN
Mlle	LE BERRE	FRANÇOISE
M	LE MOING	NICOLAS
Mme	MICHELET	NADINE
Mme	MORDANT	CATHERINE
Mme	PRADIE	PASCALE
M	ROCHDI	RACHID
Mme	ROUX	MARIANNICK
Mme	SAENGER	JOSYANE
Mme	SELLAL	BRIGITTE
Mme	TEMPLERAUD	CHANTAL
Mme	THIRION	MARYSE
Mme	VAUTHIER	MICHÈLE
M	VIE	MICHEL
Mme	VIGNES	PASCALE
Mme	WOERNER	LAURENCE

Article 2. – Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, au nom du Directeur régional des finances publiques, les décisions contentieuses d'admission totale, d'admission partielle, de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et les décisions gracieuses de rejet, remise, modération ou transaction dans la limite de 40 000 € aux contrôleurs et contrôleurs principaux des finances publiques exerçant leurs fonctions à la **Division du Contentieux des Professionnels** dont les noms suivent :

Mme	CHABAUD	DANIELLE
Mme	JOSSE	VIVIANE
Mme	ROPARS	JOCELYNE

Article 3. – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

Paris le 02 septembre 2013

Philippe PARINI



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2014002-0002

signé par
Directeur régional des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

le 02 Janvier 2014

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à :
Lydia DAIGREMONT, Nicole MARTINEZ,
Pierre PACHARM, Georges ALICE,



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Paris, le 02 JAN. 2014

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ÎLE-DE-FRANCE ET DU DÉPARTEMENT DE PARIS

94, rue Réaumur 75104 PARIS CEDEX 02

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

AVENANT n°2-2014

L'administrateur général des finances publiques de classe exceptionnelle,
directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris,



- Vu le code général des impôts, et notamment les articles 396 A et 410 de son annexe II ;
- Vu le livre des procédures fiscales, et notamment l'article R*247-4 ;
- Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret N° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu le décret du 18 septembre 2012 portant nomination de M. Philippe PARINI, administrateur général des finances publiques de classe exceptionnelle, en qualité de directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris ;
- Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 26 septembre 2012 fixant au 28 septembre 2012 la date d'installation de M. Philippe PARINI dans les fonctions de directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris ;

ARRETE

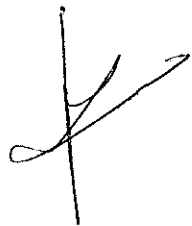



PÔLE GESTION PUBLIQUE - SECTEUR PUBLIC LOCAL

DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES

<p>M^{me} Lydia DAIGREMONT, Inspectrice Principale des Finances Publiques, Responsable de la Division Certification des Comptes et Comptabilité reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant du Pôle Secteur Public Local.</p>	
<p>M^{me} Nicole MARTINEZ, Inspectrice divisionnaire des Finances Publiques, Responsable du Domaine Région et Collectivités Diverses, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de son Domaine et celles relevant d'un autre domaine du Pôle Secteur Public Local en cas d'empêchement du responsable de domaine concerné et des délégataires pouvant signer pour toutes les affaires relevant du Pôle Secteur Public Local.</p>	

DÉLÉGATIONS SPÉCIALES

Domaine RECETTES		
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir	Signature
<p>M. Pierre PACHARM</p> <p>Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques</p> <p>Responsable par intérim du Service</p> <p>COMPTABILITE VISA</p>	<p>Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les déclarations de dépôts de chèques et les déclarations de recettes, ▪ les extraits de titres de recettes, ▪ les bordereaux de situation, ▪ les bordereaux P503, ▪ les rejets de prise en charge de titres ▪ les demandes d'annulation de titres, ▪ les états d'annulation ou de remise de frais jusqu'à 760 € ; <p>en l'absence du responsable du service Recouvrement Amiable :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les demandes de renseignements, ▪ les transmissions des réclamations à l'ordonnateur et les lettres d'information au requérant, ▪ les délais de paiement accordés pour des créances inférieures à 10.000 € et pour 12 mois maximum ; <p>en l'absence du responsable du service Recouvrement Contentieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les mises en demeure en action individuelle, ▪ dans le respect des autorisations accordées par les ordonnateurs, les OTD et les états de poursuites par voie de saisie pour les créances inférieures à 30 000 €, ▪ les mainlevées des actes de poursuites après paiement ou en cas de saisie effectuée à tort, ▪ les bordereaux déclaratifs des créances dans le cadre des procédures collectives, ▪ les notifications des créances visées à l'article L622-17 du code du commerce ; <p>en l'absence du responsable du service Régies Locales :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les documents relatifs à la gestion des valeurs inactives, ▪ les ordres de paiement pour versement des avances aux régisseurs. 	

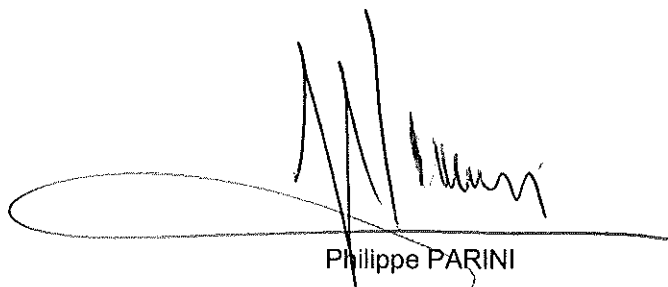
Domaine RECETTES		
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir	Signature
<p>M. Georges ALICE</p> <p>Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques</p> <p>Responsable par intérim du Service Recouvrement Amiable</p>	<p>Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les déclarations de dépôts de chèques et les déclarations de recettes, ▪ les demandes de renseignements, ▪ les bordereaux de situation, ▪ les extraits de titres de recettes, ▪ les transmissions des réclamations à l'ordonnateur et les lettres d'information au requérant, ▪ les délais de paiement accordés pour des créances inférieures à 10 000 € et pour 12 mois maximum, <p>en l'absence du responsable du service Recouvrement Contentieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les mises en demeure en action individuelle, ▪ dans le respect des autorisations accordées par les ordonnateurs, les OTD et les états de poursuites par voie de saisie pour les créances inférieures à 30 000 €, ▪ les mainlevées des actes de poursuites après paiement ou en cas de saisie effectuée à tort, ▪ les bordereaux déclaratifs des créances dans le cadre des procédures collectives, ▪ les notifications des créances visées à l'article L622-17 du code de commerce, ▪ les états d'annulation ou de remise de frais jusqu'à 760 €, <p>en l'absence du responsable du service Comptabilité Visa :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les bordereaux P503, ▪ les rejets de prise en charge de titres ▪ les demandes d'annulation de titres., en l'absence du responsable du service Régies Locales : ▪ les documents relatifs à la gestion des valeurs inactives, ▪ les ordres de paiement pour versement des avances aux régisseurs. 	

Les délégations, en date du 19 novembre 2013 accordées à

- M^{me} Lydia DAIGREMONT, responsable du Domaine Région et Collectivités Diverses,
 - M. Mickaël LE BOUR, responsable de la Division Certification des Comptes et Comptabilité
- sont à supprimer.

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région Ile-de-France, Préfecture de Paris.

L'Administrateur Général des Finances Publiques de classe exceptionnelle,
Directeur Régional des Finances Publiques d'Île-de-France
et du Département de Paris,



Philippe PARINI



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2014006-0002

**signé par
Autres signataires**

le 06 Janvier 2014

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à :
LEGRAND Anne, LEMERCIER Mathieu,
PERAZZOLI Laurent, RANCOULE Raphaël,
RIGOIR Astrid, BARDON Dominique,
CHUNG- POO- LUN Laurence, MESSOUD
Chafik, RAFFI Fabienne, VIGNAU Laurent,



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS
Pôle fiscal Paris Sud Ouest
Pôle de contrôle et d'expertise des professionnels Auteuil la Muette
12, rue George SAND
75796 Paris Cedex 16

Arrêté portant délégation de signature

Le responsable du pôle de contrôle et d'expertise des professionnels Auteuil la Muette du 16ème Arrondissement de Paris

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Arrête :

Article 1er

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans les tableaux ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet dans la limite précisée dans les tableaux ci-dessous ;

a) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

Nom prénom	Grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
LEGRAND Anne	Inspectrice	15 000 €	15 000 €
LEMERCIER Mathieu	Inspecteur	15 000 €	15 000 €
PERAZZOLI Laurent	Inspecteur	15 000 €	15 000 €
RANCOULE Raphaël	Inspecteur	15 000 €	15 000 €
RIGOIR Astrid	Inspectrice	15 000 €	15 000 €

b) dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

Nom prénom	Grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
BARDON Dominique	Contrôleuse	10 000 €	10 000 €
CHUNG-POO-LUN Laurence	Contrôleuse	10 000 €	10 000 €
MESSOUD Chafik	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
RAFFI Fabienne	Contrôleuse	10 000 €	10 000 €
VIGNAU Laurent	Contrôleur	10 000 €	10 000 €

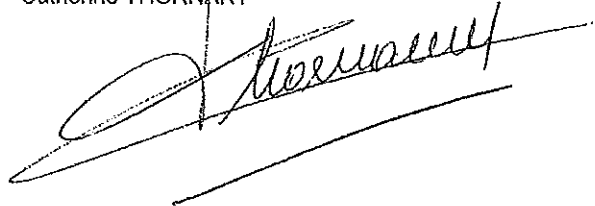
Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A Paris, le 06 Janvier 2014

La responsable du pôle de contrôle et d'expertise

Catherine THORNARY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Catherine Thornary', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Autre n ° 2014002-0003

**signé par
Autres signataires**

le 02 Janvier 2014

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Direction Régionale des Finances Publiques d'Ile-de-France et du département de Paris

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Paris, le 2 janvier 2014

Nom - Prénom	Responsables des services
<p>FOULON Francis ROUBAUD Jean-Paul COMTE Martine MAURIN Nicole OBERT Jean-Yves MORLANS Marylène JULLIARD Didier DANTON Brigitte DELCROIX Gilles, p.i. SEPAGE Serge RICHARD Bruno MEURVILLE Anne DUVERT Claude LAUREC Marie-Ange MICHEL Denis SOUILLARD Nicole BONHOMME Marc COUSIN Eric CARLES Nicole SUDON Pascale LETOILE Dominique BEAUFILS Patrick LABARTHE Joëlle CASAJUANA Violette GUISELIN Dominique CLOUSSE Dominique DELACHAPPELLE Françoise LUTTMANN François DELACHAPPELLE Eric ESPINASSE Dominique SERVOZ Daniel MARTINOLES Gérard</p>	<p align="center">Services des Impôts des Entreprises :</p> <p>Paris 1er Paris 2ème Bonne Nouvelle Paris 2ème Vivienne Paris 3ème Paris 4ème Paris 5ème Paris 6ème Notre-Dame-des-Champs Paris 6ème Odéon Paris 7ème Paris 8ème Champs-Elysées Paris 8ème Europe Haussmann Paris 8ème Europe Rome Paris 8ème Madeleine Paris 8ème Roule Artois Paris 8ème Roule Hoche Paris 9ème Est Paris 9ème Ouest Paris 10ème Nord Paris 10ème Sud Paris 11ème Saint-Ambroise Paris 11ème Folie-Méricourt Paris 11ème Roquette Paris 11ème Sainte-Marguerite Paris 12ème Bel-Air Paris 12ème Quinze-Vingts Paris 12ème Picpus Paris 13ème La Gare Paris 13ème Maison-Blanche Paris 14ème Montparnasse Paris 14ème Alésia Paris 15ème St Lambert Paris 15ème Grenelle Javel</p>

SANTIN Lydia
HUBERTY Alain
CASTETS Alain
DELDIQUE Denise
PERILLIER Bernard
BONNET Bruno
SAINTOUT Bernard
GAILLARD Françoise
CUISSSET Olivier
CUISSSET Carole
BERTHON Pierre
CARDEAU Pierre
BADIOU Monique
LEBRUN Gérard
LACHEVRE Béatrice

TEISSEBRE Dominique
CARUBIA Michèle
GREZE Dominique
ROBERT-MARTIN Marie-Thérèse
PECHEUR Jean-Luc
ANDLAUER Pierre
PEYRONNET Bernadette
GABELOTEAU Hervé
ECHAM Samia
REYRAUD Barbara
FRUTTMANN Marianne
DACHICOURT Françoise
GEOFFRAY Sylvie
GROSS Jean-Yves
GACHIGNARD Jean-Paul
BROCHET Françoise
CARDEAU Marie-Françoise
BEAUMONT Jean Michel
DURET Jean-Jacques
DUFOSSE Michèle
GINDRAT Catherine
PAILLER Véronique
BLANC Jean-Yves
TAILLEFER Christian
COGUIC Danièle
OLINGUE Gérard

Paris 15ème Necker
Paris 16ème Auteuil
Paris 16ème Chaillot
Paris 16ème La Muette
Paris 16ème Porte-Dauphine
Paris 17ème Batignolles
Paris 17ème Epinettes
Paris 17ème Les Ternes
Paris 17ème Plaine-Monceau
Paris 18ème Clignancourt Gouffe d'Or
Paris 18ème Grandes-Carrières
Paris 19ème Buttes-Chaumont
Paris 19ème Villette
Paris 20ème Charonne
Paris 20ème Père-Lachaise

Services des Impôts des Particuliers :

Paris 1er-2ème
Paris 3ème
Paris 4ème
Paris 5ème
Paris 6ème
Paris 7ème
Paris 8ème
Paris 9ème
Paris 10ème Nord
Paris 10ème Sud
Paris 11ème Oberkampf
Paris 11ème Ledru-Rollin
Paris 12ème Daumesnil
Paris 12ème Picpus
Paris 13ème La Gare
Paris 13ème Maison-Blanche
Paris 14ème Montparnasse
Paris 14ème Alésia
Paris 15ème Saint-Lambert
Paris 15ème Grenelle
Paris 15ème Necker
Paris 15ème Javel
Paris 16ème Porte-Dauphine
Paris 16ème Auteuil
Paris 16ème La Muette
Paris 17ème Plaine-Monceau

CALAME Janine
ESCLAUZE Patrick
DIME Chantal
STISI Bernard
JOINOVOCI Marc
CHAUSSY Claire
DUPLAIX Annick
RUFFIO Bernard
MULLER Rémy
GUIBON François
GRAVOSQUI Olivier
ZWOLENIK Martine

GAUTIER Jean-Louis
CARIOU Lise
AROLD Didier
MANE Jean-Jacques
ERAISSIE Dominique
RICHARD François
BELAUCHE Didier
BERBAUT Daniel
SANTÉIX Christian
GRIQ Bernard
THEVENET Pascal
FISCHER Eve-Laurence

201/2014

MURA William
SZKLARZ Daniel
DUCLOS Gilles
REYNAUD Isabelle
LAJUGIE Jean-Paul
MANDIN Maël
MARCON Jean-Claude
DUCLOS Gilles, p.i.
BERTHON Sylvie
HAMEL Fabien
BOUTANT Bruno
NEIGE Henri
ARPAIA Isabelle
HERNANDO Marie-Claude
GOUDERC Sandra

Paris 17ème Batignolles
Paris 17ème Epinettes
Paris 17ème Ternes
Paris 18ème Clignancourt
Paris 18ème Goutte-d'Or
Paris 18ème Grandes-Carrières Nord
Paris 18ème Grandes-Carrières Sud
Paris 19ème Buttes-Chaumont
Paris 19ème Villette
Paris 20ème Charonne
Paris 20ème Père-Lachaise
Paris 20ème Saint-Fargeau

Services de Publicité Foncière :

Paris 1er bureau
Paris 2ème bureau
Paris 3ème bureau
Paris 4ème bureau
Paris 5ème bureau
Paris 6ème bureau
Paris 7ème bureau
Paris 8ème bureau
Paris 9ème bureau
Paris 10ème bureau
Paris 11ème bureau
Paris 12ème bureau

Brigades :

1ère brigade de vérification Paris Centre
2ème brigade de vérification Paris Centre
4ème brigade de vérification Paris Centre
6ème brigade de vérification Paris Centre
7ème brigade de vérification Paris Centre
9ème brigade de vérification Paris Centre
11ème brigade de vérification Paris Centre
12ème brigade de vérification Paris Centre
13ème brigade de vérification Paris Centre
14ème brigade de vérification Paris Centre
15ème brigade de vérification Paris Centre
1ère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Centre
Brigade Patrimoniale Paris Centre
1ère brigade de vérification Paris Est
2ème brigade de vérification Paris Est

PERRICHON Emmanuel

GIRAUD Isabelle

GREEF Pascale

SIMONOT Claire

ANDRE Marie

NICOLLET Florence

FOLGHERA Maurice

LATUS César

ROZIERE Virginie

CRIMIER Agnès

BAYSSON Hubert

PAULME Thierry

PAULME Thierry, p.i.

GAUDRY Flavia

PERRIN Françoise

HUMAIR Jean-Marie

HUARD Michel

SCATENA Richard

FUENTES Hélène

FAVRE Bernard

DUFOUR Jean-Philippe

LAMBERT Didier, p.i.

BOUGHT Christian

LAMBERT Didier

CAMPINCHI Catherine

MESTRUDE Claire

ROUVROY Pascale

CHARTRAIN Daniel

CASTET Jean-Pierre

FRANCOIS Nathalie

VIDAL Aline

ROSSI Frédérique

TARIDEC Gilles

BESNARD MANGIN Caroline

VIGIER Vincent

BREWEE Gilles

CHIRON Carine

DE MONTELLA Alain

HANS Agnès

DAVID Marie-Noëlle

3ème brigade de vérification Paris Est

4ème brigade de vérification Paris Est

5ème brigade de vérification Paris Est

7ème brigade de vérification Paris Est

9ème brigade de vérification Paris Est

Brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Est

1ère brigade de vérification Paris Nord

2ème brigade de vérification Paris Nord

3ème brigade de vérification Paris Nord

4ème brigade de vérification Paris Nord

5ème brigade de vérification Paris Nord

6ème brigade de vérification Paris Nord

7ème brigade de vérification Paris Nord

8ème brigade de vérification Paris Nord

9ème brigade de vérification Paris Nord

10ème brigade de vérification Paris Nord

11ème brigade de vérification Paris Nord

1ère brigade de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris Nord

2ème brigade de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris Nord

1ère brigade de vérification Paris 7ème

3ème brigade de vérification Paris 7ème

4ème brigade de vérification Paris 15ème

5ème brigade de vérification Paris 15ème

6ème brigade de vérification Paris 15ème

8ème brigade de vérification Paris 16ème

9ème brigade de vérification Paris 16ème

10ème brigade de vérification Paris 16ème

12ème brigade de vérification Paris 16ème

13ème brigade de vérification Paris Ouest

1ère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Ouest

2ème brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Ouest

1ère brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest

2ème brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest

3ème brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest

2ème brigade de vérification Paris Sud

4ème brigade de vérification Paris Sud

5ème brigade de vérification Paris Sud

6ème brigade de vérification Paris Sud

7ème brigade de vérification Paris Sud

1ère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Sud

Brigade Patrimoniale Paris Sud

Pôles Contrôle Expertise et Fiscalité Immobilière :

MORGAND Jean-Michel
ALLAIN Françoise
MARTINI Isabelle
DUPERRIER Françoise
ROCH Catherine
JAULHAC Laurent
DEFORGE Christophe
AUJARD Bernadette
ZENO Annie
GRANCHER Arnaud
GOGUET Mireille
HAVEL Claire
TOBAILEM André
LOUBIERE Annick
NICOLLET Florence
BONNET Dominique
BELVO Christian
IMBERT Denise
LACAZE Didier
LECOUSSY Anne
LIQUET Elisabeth
SLOTEAU Valentine
GORNARY Catherine
BAY Laure
PRESARRIEU Elisabeth
LEGROS Nadia
GRAVIERE Martine
FACHIAS Sylvie
PELEN Jocelyne
BRICHET Annie
FAIJEAN Philippe
FOIN Christine
BUFORT Edith
BOSQC Jean-Pierre

CRASPAIL Dominique

RECOUPE Nelly
GUIGNY Jean-Paul
BONS Pierre-Jean

Pôle contrôle expertise Paris 1er
Pôle contrôle expertise Paris 2ème
Pôle contrôle expertise Paris 3ème et 4ème
Pôle contrôle expertise et fiscalité immobilière Paris 5ème
Pôle contrôle expertise Paris 6ème
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 7ème
Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 7ème
Pôle contrôle expertise Paris 8ème Chps-Elysées Europe Haussmann
Pôle contrôle expertise Paris 8ème Madeleine Europe Rome
Pôle contrôle expertise Paris 8ème R. Artois R. Hoche
Inspection de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris 8ème
Pôle contrôle expertise Paris 9ème
Pôle contrôle expertise Paris 10ème
Pôle contrôle expertise Paris 11ème
Fiscalité immobilière élargie 11ème
Pôle contrôle expertise Paris 12ème
Pôle contrôle expertise Paris 13ème
Pôle contrôle expertise Paris 14ème
Fiscalité immobilière élargie Paris 14ème
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 15ème Grenelle/Javel
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 15ème Saint-Lambert/Necker
Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 15ème
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Auteuil/La Muette
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Chaillot/Dauphine
Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 16ème Auteuil
Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 16ème Mueette
Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 16ème Chaillot/Dauphine
Pôle contrôle expertise Paris 17ème Ternes/Batignolles
Pôle contrôle expertise Paris 17ème Plaine-Monceau/Epinettes
Inspection de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris 17ème
Pôle contrôle expertise Paris 18ème
Pôle contrôle expertise Paris 19ème
Pôle contrôle expertise Paris 20ème
Fiscalité immobilière élargie Centre

Pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP)

Pôles de Recouvrement Spécialisé:

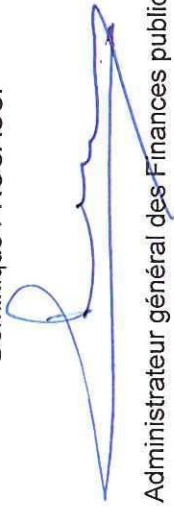
Paris Centre
Paris Nord Est
Paris Sud Ouest

VAUCHEY Jean-Pascal
BOISSON Sophie
PEDEUTOUR Nicole
FALCOU Michel
KAMINSKE Martial

Centres des Impôts Fonciers
Paris Centre
Paris Est
Paris Nord
Paris Ouest
Paris Sud

Le chef de cabinet,

Dominique PROCACCI



Administrateur général des Finances publiques